

ou plutôt la règle, au XIX^e siècle, a été adoptée de donner pour logement au chef de l'Etat, l'hôtel élevé dans chaque département comme la demeure du Préfet, représentant direct du Gouvernement.

Or, la première Préfecture, construite à Lyon, date de 1818. Lorsque la nouvelle administration départementale fut organisée en 1800, en même temps qu'un Préfet était nommé, trois commissaires étaient désignés comme maires pour surveiller l'administration municipale. Le préfet vint s'établir à l'Hôtel de Ville qui fut déclaré Hôtel de Préfecture.

Aussi, lorsque Napoléon, premier consul, vint à Lyon pour présider la Consulta en 1802, il eut pour résidence l'Hôtel de Ville (1).

En 1805 la situation est changée. Dans l'organisation administrative nouvelle, il n'y a qu'un maire. Le Préfet lui rend l'Hôtel de Ville redevenu maison commune, et va loger rue Boissac, dans la maison Croppet de Varissan, louée pour servir de Préfecture. Cette maison a été achetée par la Ville en 1822 pour servir de logement au général commandant militaire de la région. Cette Préfecture provisoire ne pouvait offrir à Napoléon I^{er}, empereur, une résidence convenable : aussi va-t-il loger à l'Archevêché que le cardinal Fesch, alors archevêque, a fait restaurer.

A l'avènement du second Empire, l'organisation primitive comprenant un préfet et plusieurs maires est rétablie (2). Le sénateur Waisse arrive en 1853 pour faire les

(1) Voir *Almanach de Lyon*, 1802-1803. Le récit du voyage de Napoléon I^{er} y est longuement détaillé.

(2) Au lieu de trois maires comme en 1800, on nomma cinq maires à cause de l'adjonction des faubourgs de Vaise, de la Croix-Rousse et de la Guillotière à la ville de Lyon.